



## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Commission d'Organisation et  
de Surveillance des Opérations  
de Bourse – COSOB -

La Cellule de Communications et des  
Relations Publiques

لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها

خلية الاتصال والعلاقات العامة

### Communiqué

30 JUL. 2025

#### La COSOB délivre le premier agrément pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) en Algérie

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) annonce la délivrance, aujourd'hui, du premier agrément pour la constitution d'un Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR), dénommé « **Afiya Investments** », géré par la société de gestion de fonds d'investissement Tell Markets.

Cet agrément, accordé dans le cadre des nouvelles dispositions introduites par le Règlement COSOB n°24-02 du 23-10-2024 relatif aux organismes de placement collectif à capital risque (OPCR) paru au journal officiel le 7 mai 2025, constitue une avancée majeure dans la mise en place d'un écosystème structuré de financement alternatif, au service de l'investissement productif à travers des véhicules spécialisés. Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion est tenue de procéder au lancement effectif du fonds dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de délivrance de l'agrément par la COSOB.

le FCPR « Afiya Investments » orientera ses investissements vers des entreprises non cotées, actives dans des secteurs à fort potentiel de croissance et de transformation structurelle, notamment la santé, les industries pharmaceutiques, et les énergies renouvelables.

Par cette initiative, la COSOB réaffirme sa volonté de promouvoir des formes de financement alternatives et complémentaires au financement bancaire traditionnel, en ouvrant la voie à des solutions de capital-investissement adaptées aux réalités du tissu économique national.

